



VENTE – ACHAT – PRET IMMOBILIER

Spécialiste Revente/Rachat

BAREME HONORAIRES DE NEGOCIATION

Jusqu'à 99 999 €	5 000 € TTC
De 100 000 à 149 999 €	6 000 € TTC
De 150 000 à 199 999 €	7 000 € TTC
De 200 000 à 249 999 €	8 000 € TTC
De 250 000 à 399 999 €	10 000 € TTC
A partir de 400 000 €	12 000 € TTC
A partir de 600 000 €	2.5 %

Taux de TVA applicable 20%.

Honoraires charge acquéreur ou vendeur selon modalités du mandat.

Il est précisé que dans le cadre de délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier, le barème applicable sera celui du professionnel titulaire du mandat.

Les honoraires sont dus à la signature de l'acte authentique.

HONORAIRES DE RECHERCHE DE PRET IMMOBILIER

Forfait à 2 500 € non soumis à la TVA

Les honoraires sont dus à la signature de l'acte authentique.